



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Femmes dans les filières scientifiques

Question au Gouvernement n° 455

Texte de la question

FEMMES DANS LES FILIÈRES SCIENTIFIQUES

Mme la présidente . La parole est à Mme Virginie Duby-Muller.

Mme Virginie Duby-Muller . Alors que les droits des femmes sont bafoués ou régressent dans certaines parties du monde, nous nous apprêtons à célébrer, le 8 mars, la Journée internationale des droits des femmes. Si, en France, nos droits sont préservés et progressent – je pense notamment à la constitutionnalisation de l'IVG l'année dernière, près de cinquante ans après la loi Veil –, je m'inquiète du recul de la place des jeunes filles dans les filières scientifiques. C'est pourtant un enjeu pour l'avenir des femmes et de notre pays. Les données de l'Académie des sciences et de l'Institut de France montrent que seulement 13 % des diplômes universitaires en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques sont obtenus par des femmes ; 49 % des lycéennes en terminale générale n'ont choisi aucun enseignement de spécialité scientifique. La place des filles est minoritaire dans les filières scientifiques des grandes écoles, comme Polytechnique, les Écoles normales supérieures et les écoles d'ingénieur du concours Mines-Ponts.

Il y a quelques semaines, notre pays organisait avec succès le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle. Parmi les difficultés soulevées, on a relevé l'invisibilisation des femmes dans ce secteur, comme dans d'autres secteurs économiques pourvoyeurs d'emplois. Par ailleurs, celles qui parviennent à intégrer ces milieux font face à de nombreuses difficultés : inégalités salariales, difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les femmes accordant davantage de temps aux tâches domestiques.

Il est donc urgent de renforcer notre politique en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cela passera notamment par une meilleure intégration des filles, dès le plus jeune âge, dans les filières scientifiques. Une politique interministérielle menée avec le ministère du travail pour déconstruire les stéréotypes qui circulent sur certains secteurs d'activité ainsi que la valorisation de parcours inspirants de dirigeantes sont des pistes qui me semblent pertinentes pour corriger ces effets négatifs.

Comment le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes envisage-t-il d'apporter des réponses à cette problématique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR et HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* . Je connais votre engagement sur le sujet des carrières scientifiques et numériques, ainsi que sur l'égalité. Vous pointez du doigt un sujet déterminant. Il ne s'agit pas seulement d'une question de justice et d'égalité, de principes et de valeurs, mais aussi d'attractivité et de souveraineté. Dans les domaines où il est

crucial d'asseoir notre souveraineté – l'agriculture, la défense, l'industrie, le numérique –, nous manquons de main-d'œuvre, en particulier féminine. Cette question doit donc être abordée en priorité sous l'angle de la performance économique et de l'attractivité des métiers.

L'égalité se travaille dès le plus jeune âge. Je vous donnerai un seul chiffre, une donnée statistique : les petites filles décrochent en mathématiques non pas au collège, au lycée ou à l'université, mais entre le CP et le CE1 !

Mme Anne Le Hénauff . On ne peut pas dire qu'elles décrochent !

Mme Aurore Bergé, *ministre déléguée* . Elles ont alors entre 6 et 7 ans. Elles ne décrochent pas parce qu'elles ne seraient pas programmées pour apprendre les mathématiques, mais parce que la manière dont l'enseignement est délivré, la sollicitation ou non de leurs compétences ont un impact sur les représentations et sur le reste de leur vie – les compétences sollicitées, les carrières embrassées. Il faut donc continuer à travailler sur cette question avec la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale.

Vous l'avez dit, nous devons aussi travailler avec le ministère du travail sur les représentations des métiers et des filières. C'est un enjeu stratégique pour notre pays : ce sera une priorité interministérielle du plan Toutes et tous égaux en ce qui concerne les enjeux de souveraineté numérique, scientifique et technologique.

Il faut en finir dans notre pays avec une expression terrible : « Ce n'est pas pour toi. » Cette expression, trop de nos enfants l'entendent, que ce soit des filles ou des garçons, par exemple dans les zones rurales. Cette phrase assigne à résidence, empêche de développer son talent et ses compétences et brise des destins. Ensemble, nous devons la faire sortir de notre vocabulaire, afin que les petites filles puissent embrasser toutes les carrières possibles. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, Dem et HOR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 455

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mars 2025